

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2015, À 17 H 15

SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

PRÉSENTS :

HEURE DE DÉBUT :

1. RÈGLEMENT 908-2015

Adoption du Règlement 908-2015 modifiant le Plan d'urbanisme 819-2014 afin d'inclure au Plan 15 – Organisation spatiale du milieu de vie du Bic, un secteur d'intérêt patrimonial.

2. LEVÉE DE LA SÉANCE